

POLITIQUE DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

2015-2017



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

MOT DE LA MAIRESSE



Reconnaître le caractère précieux de nos aînés, voilà toute l'importance et le cœur même de la démarche qui a été effectuée pour mener à l'élaboration du plan d'action de la « Politique des aînés » de Notre-Dame-des-Monts.

À titre de mairesse et au nom du conseil municipal, je tiens tout d'abord à remercier les membres du comité

MADA qui ont mis du temps et des idées pour mener à bien ce projet!

Un très grand merci aux aînés de notre municipalité, qui ont pris le temps d'exprimer leurs besoins et leurs attentes. Vous êtes la raison d'être et l'importance d'une telle démarche.

Puisqu'elle témoigne de notre volonté résolue à rendre notre milieu de vie accueillant et facilitant pour nos aînés, soyez assurés que vos élus travailleront à réaliser et favoriser des actions concrètes qui assureront la réalisation du plan d'action dans la mesure des moyens disponibles.

Bonne lecture!

MÉLISSA GIRARD

Mairesse de Notre-Dame-des-Monts

MOT DU RQA



C'est avec plaisir que je vous présente la politique des aînés de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts élaborée dans le cadre de la démarche collective Municipalité amie des aînés entreprise par la MRC de Charlevoix-Est il y a plus d'un an.

Je remercie les membres du comité pour leurs déplacements et les heures

passées avec moi pour monter un sondage auprès de la population des personnes âgées de 65 ans et plus, pour leur dévouement à rencontrer ces personnes et le travail à évaluer les données recueillies pour nous orienter à créer une politique spécifique à notre municipalité.

Je remercie aussi les personnes âgées d'avoir accepté à plus de 80 % de participer au sondage.

Cette politique a pour but d'améliorer le bien-être des personnes âgées et la compréhension entre les différents groupes d'âge de notre municipalité. Elle va aider, entre autres, les membres du conseil municipal à avoir une vision différente envers les personnes âgées, à travailler à mettre en œuvre des facilités de déplacement, un meilleur accès au bureau municipal et à améliorer la communication envers ces personnes.

Je suis sûr qu'une petite municipalité comme la nôtre se doit d'avoir les coudes bien serrés pour une meilleure survie.

Je désire remercier monsieur Mathieu Bilodeau, agent de développement pour l'élaboration de la politique des aînés à la MRC de Charlevoix-Est, de nous avoir aidés, avec son expérience à créer cette politique.

JOSEPH-LOUIS GIRARD

Conseiller municipal

Responsable de la question des aînés



COMITÉ MADA DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

MEMBRES DU COMITÉ

- Joseph-Louis Girard (RQA)
- Jeanne-d'Arc Boivin
- Nicole Côté
- Lucette Gagnon
- Guy Paré



Absente de la photo : Nicole Côté

ORIGINE DE LA DÉMARCHE

En 2007, une vaste consultation publique sur les besoins des aînés a été effectuée par le Gouvernement du Québec et le Secrétariat aux aînés. Dû au vieillissement marqué de la population québécoise et aux besoins qui se font de plus en plus présents pour eux, il s'est avéré que l'implantation d'une démarche globale de considération des aînés était nécessaire. Celle-ci a pris le nom de municipalité amie des aînés (MADA).

En 2008, la MRC de Charlevoix-Est a adopté sa toute première politique familiale. Celle-ci visait l'ensemble des membres d'une unité familiale. Cinq ans plus tard, la volonté du conseil des maires de la MRC de préciser cette politique pour y développer un volet spécifique pour les personnes âgées s'est avérée bien présente. Due à l'importance de considérer ces dernières qui sont de plus en plus nombreuses dans la région étant donné l'augmentation de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de 65 ans et plus, la diminution du taux de natalité et l'exode des jeunes, le conseil a voté pour l'adoption de la démarche MADA.

La Municipalité de Notre-Dame-des-Monts s'est jointe à cette démarche collective réunissant l'ensemble des municipalités de la MRC.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La démarche MADA vise à considérer et intégrer les personnes âgées dans toutes les sphères de la communauté et d'encourager leur vieillissement actif, c'est-à-dire favoriser leur participation à la vie sociale, récréative et communautaire et les encourager à rester actives. Elle se veut aussi un guide qui vise à adapter les structures municipales et régionales à la situation et aux besoins des aînés. Ces besoins peuvent être de l'ordre de l'habitation, du transport, des espaces extérieurs et des services à domicile et communautaires, pour ne nommer que ceux-ci.



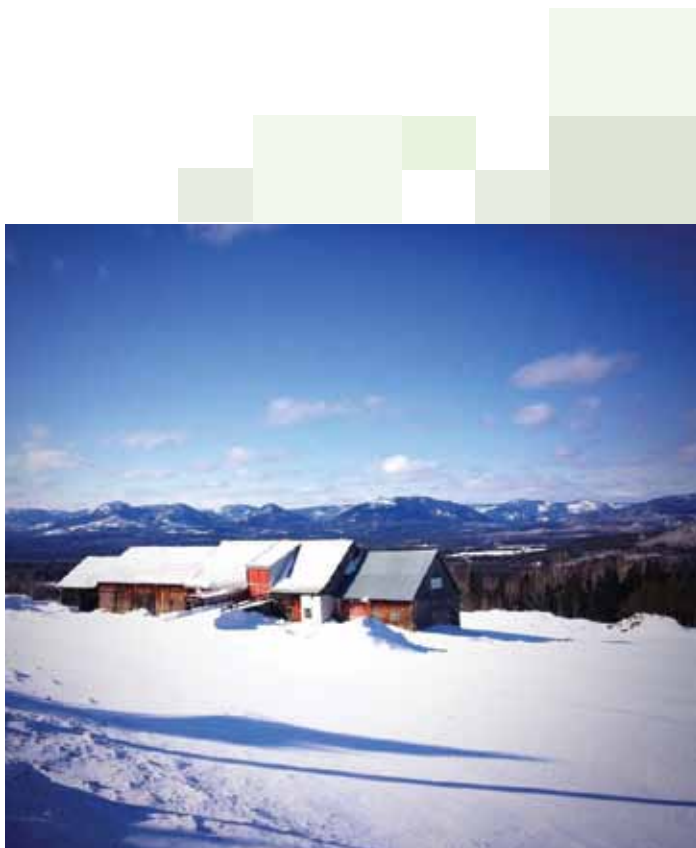
PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Village à flanc de montagnes, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts offre une vue imprenable sur le paysage et une belle visibilité du cratère d'impact du météorite de Charlevoix, il y a des millions d'années.

Les montagnes y sont particulièrement splendides et racontent, pour certaines d'entre elles, des légendes. La légende de La Noyée est la plus connue. Ainsi, au loin se profile une figure qui laisse imaginer le corps d'une femme étendue sur le dos. Son visage se dessine ainsi que sa longue chevelure flottant sur l'eau et rappelle la triste histoire d'un amour impossible. Au fil des ans, peintres, photographes, écrivains et chansonniers ont immortalisé à leur façon la légende de La Noyée.

Le visage de Notre-Dame-des-Monts a beaucoup changé à cause de la protection des terres agricoles. Avant l'adoption de loi, il y avait beaucoup de petites fermettes dans les rangs qui permettaient aux jeunes d'habiter proche de leurs parents. Aujourd'hui, les jeunes gagnent leur vie dans les villes voisines ou à l'extérieur.

Les services offerts à Notre-Dame-des-Monts sont un dépanneur, une école primaire, une bibliothèque, un bureau de poste, un point de service de la Caisse Desjardins et une résidence pour dix (10) personnes âgées, la seule dans l'arrière-pays.



PORTRAIT STATISTIQUE DES AÎNÉS

CONCENTRATION DES 65 ANS ET PLUS

La population totale de Notre-Dame-des-Monts est de 815 personnes en 2011. De ce groupe, 110 sont âgées de 65 ans et plus.

La proportion des 65 ans et plus atteint 13,5 % de la population totale de Notre-Dame-des-Monts en 2011. Comparativement à l'ensemble de la MRC, on retrouve une concentration d'aînés beaucoup moins forte dans la municipalité.

La densité de la population en 2011 est de 14,2 personnes par kilomètre carré.

TABLEAU 1 - Répartition de la population de Notre-Dame-des-Monts en 2011

MUNICIPALITÉS	GROUPES D'ÂGE										Total des 65 ans et plus	% des 65 ans et plus	Total de la population 2011
	0-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 et +			
Notre-Dame-des-Monts	60	70	80	195	290	35	20	20	20	15	110	13,5 %	815
MRC de Charlevoix-Est	760	1 445	1 580	3 410	5 680	1 095	800	620	470	385	3 370	20,7 %	16 245

Source: Statistique Canada

VARIATION DE LA PROPORTION DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 2006 ET 2011

Selon le tableau 2, on peut observer qu'entre 2006 et 2011, la concentration de personnes âgées a fait un bond de 1 % à Notre-Dame-des-Monts, contre 2,9 % pour la MRC de Charlevoix-Est.

TABLEAU 2 - Proportion du groupe des personnes âgées de 65 ans et plus à Notre-Dame-des-Monts entre 2006 et 2011

MUNICIPALITÉS	PROPORTION EN % DES 65 ANS ET PLUS		VARIATIONS
	2006	2011	
Notre-Dame-des-Monts	13,7 %	14,7 %	+ 1,0 %
MRC de Charlevoix-Est	17,8 %	20,7 %	+ 2,9 %

Source: Statistique Canada

PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES

Selon les prévisions réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, la population âgée de 65 ans et plus à Notre-Dame-des-Monts atteindrait 33 % d'ici 10 ans. C'est donc

une concentration près de 20 % plus grande que le nombre d'aînés présent en 2011, qui était de 20 %.

TABLEAU 3 - Projections d'évolution de la population à Notre-Dame-des-Monts, selon les groupes d'âge

MUNICIPALITÉ	ANNÉES	POPULATION TOTALE	TRANCHES D'ÂGE						TOTAL 65 ans +	PROPORTION D'AÎNÉS %
			65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90 +		
Notre-Dame-des-Monts	2009	770	25	20	30	15	5	0	95	12,34 %
	2014	700	45	30	20	30	15	0	140	20,00 %
	2019	690	50	50	30	20	25	10	185	26,81 %
	2024	650	60	55	50	25	15	10	215	33,08 %

Source: Institut de la statistique du Québec

SCOLARITÉ

Le tableau 4 démontre le niveau d'éducation atteint par les personnes âgées de 65 ans et plus à Notre-Dame-des-Monts. Parmi celles-ci, on peut voir que la majorité des aînés (86,3 %) n'a aucun diplôme ou certificat académique. C'est un écart de 36 % relativement à l'ensemble de la MRC qui affiche un taux de 50 %. Parmi les aînés qui ont acquis un diplôme à Notre-Dame-des-Monts, on dénote que 13,6 % détiennent un diplôme d'études secondaires.

TABLEAU 4
Scolarité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts

NIVEAU ATTEINT	NOTRE-DAME-DES-MONTS	CHARLEVOIX-EST
	%	
Aucun certificat, diplôme ou grade	86,36	50,08
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	13,64	22,91
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	0	8,37
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	0	7,74
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	0	4,27
Baccalauréat	0	3,95
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	0	2,69

Source: Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)



REVENUS

Selon les chiffres de Statistique Canada illustrés au tableau 5, l'ensemble des personnes âgées de Notre-Dame-des-Monts avait une source de revenus en 2010. Parmi celles-ci, 63,6 % gagnaient un revenu entre 15 000 \$ et 19 999 \$ et 13,6 % gagnaient entre 10 000 \$ et 14 999 \$. Le revenu moyen était de 20 125 \$ comparativement à 25 358 \$ pour la MRC.

TABLEAU 5
Revenu des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de Notre-Dame-des-Monts en 2010

REVENUS	NOTRE-DAME-DES-MONTS	CHARLEVOIX-EST
	%	
Sans revenu	0	0
Avec un revenu	100	99,84
Moins de 5 000 \$	0	0
5 000 \$ à 9 999 \$	0	5,85
10 000 \$ à 14 999 \$	0	15,96
15 000 \$ à 19 999 \$	63,64	35,70
20 000 \$ à 29 999 \$	13,64	18,64
30 000 \$ à 39 999 \$	0	8,53
40 000 \$ à 49 999 \$	0	6,79
50 000 \$ à 59 999 \$	0	3,79
60 000 \$ à 79 999 \$	0	3,00
80 000 \$ à 99 999 \$	0	0,79
100 000 \$ et plus	0	0,79
Revenu médian \$	17 073 \$	18 041 \$
Revenu moyen \$	20 125 \$	25 358 \$

Source: Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)

HABITATION

La municipalité de Notre-Dame-des-Monts possède une résidence pour personnes âgées sur son territoire qui est un « OBNL » d'habitation. Elle se nomme La Noyée. Cette résidence offre un total de 11 unités d'habitation et est détentrice de son certificat de conformité depuis juin 2009.



LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Les résultats de la démarche MADA dans la municipalité de Notre-Dame-des-Monts découlent d'une étude d'analyse du profil statistique des aînés, des ressources disponibles pour eux actuellement de même que des besoins qu'ils éprouvent. À la lecture de ces données et à l'aide de leur connaissance du milieu, le comité bénévole de la municipalité a pu poser une réflexion juste et en profondeur sur l'état de situation des aînés de la municipalité.

La présente politique expose donc les constats actuels du diagnostic effectué dans la municipalité et identifie les valeurs et principes qui guideront les objectifs et actions prescrites pour celle-ci. Ces éléments résultent d'un processus concerté impliquant plusieurs bénévoles de la communauté qui se sont rencontrés de manière régulière au courant du processus afin de réfléchir, échanger et adopter les principaux éléments de la présente politique.

Avant de faire la présentation de la politique, quelques notions de base sont à définir :

DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Dans notre MRC, la définition d'un aîné varie selon les perceptions de chacun. On associe quelquefois une personne aînée à la diminution de ses capacités physiques ou la perte d'une certaine autonomie. Toutefois, de manière plus objective, les gens du milieu ont convenu qu'un aîné est une personne retraitée ou en voie de l'être, âgée aux alentours de 65 ans.

Ce seuil a été retenu, car sur le plan statistique, l'âge aîné fixé par plusieurs centres de recherche est de 65 ans. Plusieurs facteurs expliquent ce choix tel que la fin de la participation au marché du travail (dans la plupart des cas) et les changements majeurs dans les sources de revenus, dont notamment le début des prestations de la sécurité de la vieillesse.

À l'échelle de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, l'âge retenu pour définir la politique des aînés est de 65 ans.

Somme toute, peu importe l'âge à laquelle on fixe le seuil pour être un aîné ou comment on le définit, on convient unanimement qu'un aîné est un membre de la société à part entière et qu'il mérite le plus grand respect de tous.

NOTION DU PENSER/AGIR AÎNÉS

La politique des aînés se veut aussi un outil d'éducation de même qu'un guide envers le « Penser et agir aînés ». Ce concept se définit comme une attitude dans la manière de penser et de faire lorsque vient le temps de poser une action dans le milieu. Que ce soit sur le plan de l'aménagement du territoire, du transport, de la sécurité publique ou des activités récréatives, sociales et culturelles, le « Penser et agir aînés » vise à prendre en compte les besoins des personnes âgées et adapter les services et infrastructures à ceux-ci.

CONCEPT DU VIEILLISSEMENT ACTIF

Ce concept est au cœur de la philosophie de notre politique des aînés. Il se veut une approche de vie visant à impliquer les personnes âgées dans l'ensemble des sphères de la vie personnelle, sociale et professionnelle de manière à les garder actives, engagées et en santé. Cela se traduit sous différentes formes, soit la pratique régulière d'une activité physique, une implication bénévole, un accompagnement mentorat auprès de jeunes travailleurs ou un rôle comme aidant naturel. À la base de toutes les actions identifiées dans la politique, on souhaite que le vieillissement actif soit présent.

SONDAGE

Afin de mieux connaître les besoins de la population âgée de Notre-Dame-des-Monts, un sondage a été réalisé auprès des aînés. Ce sondage visait à recueillir leurs perceptions du milieu afin de mieux outiller le comité chargé de l'élaboration du plan d'action.

Au total, 88 personnes ont rempli le sondage dans la municipalité. Sur un total d'environ 110 personnes âgées de 65 ans et plus, c'est un taux de participation d'environ 80 % qui a été atteint.

À la suite de l'analyse des différentes réponses fournies par le sondage, des pistes d'action ont pu être mises sur pied afin d'alimenter la production du plan d'action final.

CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux exigences formulées par le ministère de la Famille, Secrétariat aux aînés, dans le cadre de la démarche MADA, une consultation publique a été effectuée auprès de l'ensemble de la population, mais particulièrement auprès des 65 ans et plus.

Cette consultation visait à présenter la politique des aînés de la municipalité de même que son plan d'action MADA afin de pouvoir récolter les commentaires et perceptions des participants de manière à ajouter et/ou modifier certaines composantes.

Elle a été effectuée le 11 décembre 2014, à la salle de l'âge d'or de Notre-Dame-des-Monts. Au total, une quinzaine de personnes ont assisté à celle-ci.



VALEURS

La politique des aînés repose sur des valeurs de base qui ont été choisies collectivement par les municipalités de la MRC et qui orientent l'ensemble des composantes de la politique.

Les voici :

- Le respect;
- La solidarité;
- L'équité;
- La qualité de vie;
- La sécurité;
- L'épanouissement.

MISSION

La mission collective de la politique des aînés de la MRC, dont Notre-Dame-des-Monts a adhéré, consiste à :

- Maintenir les personnes âgées actives tout au long de leur vieillissement;
- Voir à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières;
- Améliorer leur environnement physique et social.

La Municipalité de Notre-Dame-des-Monts s'engage à respecter les composantes prescrites à l'intérieur de sa mission de manière à les refléter dans l'ensemble de son plan d'action.

ORIENTATIONS

De manière à guider les actions et objectifs du plan d'action, de grandes orientations ont été définies. Celles-ci se définissent comme suit :

- Soutenir les actions visant l'épanouissement des aînés dans la collectivité;
- Contribuer à pouvoir maintenir la meilleure qualité de vie possible pour les aînés;
- Favoriser l'implication des personnes âgées dans l'ensemble des sphères sociales;
- Créer des espaces propices aux échanges entre les aînés et le reste de la population;
- Accroître leur niveau de participation à des activités sociales et de loisirs.

AXES D'INTERVENTION

Parmi les différents axes d'intervention proposés dans la démarche Municipalité amie des aînés, cinq au total ont été retenus pour la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

L'habitation, l'aménagement urbain et l'environnement, la communication et l'information, la sécurité et la participation sociale sont les thèmes qui font l'objet du plan d'action.



PLAN D'ACTION 2015-2017 MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

CHAMP D'INTERVENTION HABITATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016 2017		
Les gens souhaitent vieillir le plus longtemps possible à leur domicile.	Connaître les modalités, pour une municipalité, permettant de fournir une aide pour le maintien à domicile.	<ol style="list-style-type: none"> Étudier la possibilité d'accorder une aide de maintien à domicile pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Solliciter ou appuyer la MRC pour une éventuelle démarche d'étudier les différents moyens possibles d'ajouter des services visant à favoriser le maintien à domicile (Créer une coopérative de services ou confier à un organisme existant l'ajout de nouveaux services). Aborder les municipalités voisines afin de créer une liste d'attente pour la résidence. 	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité Municipalité MRC 	✓	✓	En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un inventaire de ce qui se fait à l'échelon provincial. La création d'une coopérative de services ou l'équivalent.
La résidence La Noyée est la seule résidence pour personnes âgées dans l'arrière-pays de Charlevoix-Est.	Encourager le maintien de la résidence La Noyée dans la municipalité.		<ul style="list-style-type: none"> Résidence La Noyée Municipalité 	✓		0 \$	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la pérennité de la résidence.



CHAMP D'INTERVENTION COMMUNICATION ET INFORMATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
30 % des gens mentionnent que les moyens de communication de la municipalité pour joindre les aînés ne sont pas simples et adéquats. Ils évoquent aussi le fait qu'il n'y a pas de journal municipal.	Offrir un moyen de communication spécifique pour les informations municipales.	4. Concevoir un bulletin municipal une fois par trois mois, conjointement avec la maison des jeunes de Notre-Dame-des-Monts.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité Maison des jeunes Comité MADA 	✓	✓		800 \$ par année	<ul style="list-style-type: none"> La conception d'un bulletin municipal et une population plus informée.
80 % des aînés sondés ne connaissent pas l'Université du troisième âge.	Promouvoir l'Université du troisième âge.	5. Faire connaître l'Université par des publicités régulières à l'intérieur du bulletin municipal et des capsules promotionnelles à TVC-VM.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité TVC-VM Université du troisième âge 	✓	✓	✓	En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Une population âgée qui maintient ses acquis mentaux.
Les aînés manquent d'information au sujet des services disponibles.	Informers les aînés sur l'ensemble des services et organismes disponibles pour eux à Notre-Dame-des-Monts.	6. Actualiser le bottin des services de la municipalité. 7. En faire la distribution auprès de chaque foyer. 8. Utiliser le journal de la municipalité pour les mises à jour.	<ul style="list-style-type: none"> Comité MADA Municipalité 	✓	✓	✓	500 \$	<ul style="list-style-type: none"> Une nouvelle version du bottin des services. La distribution dans tous les foyers.
Les aînés considèrent que les maisons bigénérationnelles représentent une opportunité pour prolonger la vie à domicile, mais ils ne connaissent pas les détails entourant celles-ci.	Informers les gens sur les caractéristiques entourant les maisons bigénérationnelles et les conditions d'exercices.	9. Produire un dépliant à cet effet et le distribuer dans les foyers avec le compte de taxe.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité MRC 	✓			190 \$	<ul style="list-style-type: none"> Une meilleure information des gens concernant les maisons bigénérationnelles.
Plusieurs personnes, dont les aînés, ne connaissent pas le parc Judith-Turcotte.	Faire connaître ce nouveau parc.	10. Inaugurer, par une fête populaire incluant un large volet aîné, le parc « Judith-Turcotte » en montrant l'importance de ce lieu pour les aînés.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité Comité MADA FADOQ 	✓			En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place d'un milieu d'échange bigénérationnel.
Les proches aidants ne sont pas tous au courant de l'aide disponible pour eux.	Donner des moyens aux proches aidants afin de les aider dans leur support aux aînés à partir des outils du CLSC.	11. Informer les proches aidants des ressources disponibles pour eux, par l'intermédiaire du bulletin municipal.	<ul style="list-style-type: none"> Comité MADA Municipalité 	✓			En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Le support des proches aidants afin d'aider au support à domicile.

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016		
L'accès au bâtiment municipal est difficile pour les personnes âgées.	Améliorer l'accès aux services municipaux.	12. Créer des bureaux administratifs au rez-de-chaussée qui seront accessibles. 13. Déterminer l'endroit pour implanter une nouvelle salle municipale. 14. Poursuivre la demande qui a été faite auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin d'améliorer l'accès au bâtiment.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité MAMOT 	✓	✓	160 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> Une plus grande accessibilité au bâtiment municipal pour les aînés.
Plusieurs aînés mentionnent que les affiches de noms de rues ont des caractères trop petits et qu'ils ne les voient pas bien.	Réévaluer la situation actuelle.	15. Analyser et concevoir un rapport relatif à l'affichage des noms de rue.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓	✓	En régie par l'inspecteur municipal	<ul style="list-style-type: none"> Une étude comparative des normes provinciales.



CHAMP D'INTERVENTION

SÉCURITÉ

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Les chemins principaux ou les rues font l'objet de certaines mentions quant à leur entretien : présence de neige et de glace qui rendent la chaussée glissante et qui insécurisent les aînés.	Améliorer les conditions routières en hiver.	16. Intensifier l'inspection des travaux de déneigement effectués par l'entrepreneur. 17. Porter attention aux secteurs névralgiques (ex. : secteurs glacés dans les pentes).	<ul style="list-style-type: none"> Élu responsable Municipalité 	✓	✓	✓	En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Une meilleure inspection des voies de circulation. Meilleur suivi par l'entrepreneur.
Les trottoirs et les rues font l'objet de certaines mentions quant à leur entretien estival : plusieurs aînés reprochent la présence de sable et de cailloux.	Améliorer l'entretien des rues et des trottoirs.	18. S'assurer que le balayage des rues et des trottoirs soit fait plus tôt au printemps et qu'ils soient entretenus plus régulièrement durant l'été par l'employé municipal.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓	✓	✓	En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> L'amélioration des conditions de circulation piétonne pour les aînés.
Les personnes âgées ont de la difficulté à demander de l'aide et manquent quelquefois de connaissances au sujet des services d'urgence offerts.	Rappeler l'existence des services d'urgence, de leur accessibilité et de la facilité à les joindre.	19. Organiser une conférence à ces sujets, conjointement avec la FADOQ. 20. Suggérer la diffusion de capsules d'information dans les médias locaux et dans le bulletin municipal. 21. Faire connaître ces sujets par l'intermédiaire du bulletin municipal.	<ul style="list-style-type: none"> Comité MADA FADOQ CIHO TVC-VM Hebdo Charlevoisien 	✓		✓	Faciliter des locaux gratuits pour la FADOQ afin de tenir ces conférences 0 \$ Prévu au budget du bulletin	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance par nos clientèles cibles des services d'urgence.
25 % des aînés ont entendu parler de maltraitance dans leur entourage.	Sensibiliser et informer les gens à partir des outils gouvernementaux existants afin de mieux comprendre la maltraitance pour eux et pour les autres.	22. Distribuer les dépliant gouvernementaux au sujet de la maltraitance, de l'âgeisme, etc. envers les aînés à toute la population, par la poste.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓			À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> Des aînés plus avisés pour contrer la maltraitance.
Selon les aînés, il y a un manque de présences policières sur le territoire de Notre-Dame-des-Monts.	Faire des représentations auprès des autorités policières afin d'augmenter leur présence sur le territoire.	23. Rencontrer le parrain de Notre-Dame-des-Monts à la Sûreté du Québec.	<ul style="list-style-type: none"> Comité MADA SQ Municipalité 	✓			En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Une meilleure présence policière sur le territoire de la municipalité.
42 % des aînés disent qu'il n'y a pas assez d'éclairage.	Prendre connaissance des secteurs où l'éclairage peut être manquant.	24. Porter une attention aux demandes des gens qui désirent plus d'éclairage et évaluer la pertinence à faire suite à ces demandes. 25. À la suite des constats de l'action précédente, apporter les correctifs jugés nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓		✓	En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité des personnes âgées.

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Il manque d'activités reliant les gens de générations différentes.	Favoriser les relations entre les jeunes et les moins jeunes.	26. Rencontrer l'organisme de participation parents et les professeurs afin de créer des séances d'information pour les jeunes sur les métiers d'antan dans les écoles, par l'intermédiaire d'une personne compétente (ex. : forgeron).	<ul style="list-style-type: none"> École Fernand-Saidon Comité MADA 		✓	✓	0 \$	<ul style="list-style-type: none"> La favorisation d'une activité intergénérationnelle.
20 % des aînés démontrent de l'intérêt à suivre des cours de formation.	Fournir des cours de formation divers aux aînés afin de leur offrir une base de connaissances.	27. Monter une formation en informatique adaptée aux aînés de Notre-Dame-des-Monts. 28. Développer des formations pour sensibiliser les aînés aux nouvelles technologies.	<ul style="list-style-type: none"> CASI Municipalité FADOQ 	✓			Vérifier les coûts afférents auprès du CASI Mettre des locaux disponibles gratuitement	<ul style="list-style-type: none"> Des formations aux aînés.

